

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	12 (1924)
Heft:	201
Artikel:	De-ci, de-là...
Autor:	L.D.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

exister de frontières. La libération de la femme doit être suivie de la libération de l'enfant. C'est à cette condition seulement que l'humanité pourra continuer de se développer.

Gisela URBAN.

De-ci, De-là...

Le féminisme à l'Université de Berne.

En 1809, le petit-fils du célèbre Albert de Haller faisait don aux autorités universitaires de la ville fédérale du droit de reproduire la médaille commémorative de son grand-père pour la décerner tous les cinq ans, au poids de vingt-cinq ducats d'or, au jeune homme qui, une fois ses études terminées, se serait le plus distingué par son zèle, son talent et son travail. Une somme de douze cents francs devait faciliter aux dites autorités l'exécution de ce don.

Depuis plus d'un siècle, cette médaille a été décernée — on l'a, il est vrai, frappée en argent quand les temps sont devenus durs, mais en revanche décernée chaque année, d'autres dons étant venus enrichir la fondation. Ces modifications successives ont sans doute préparé les descendants du fondateur à en accepter une autre, qui aurait fait peut-être dresser à leur aïeul les cheveux sur la tête: c'est que la médaille pût, le cas échéant, être aussi décernée à une femme. Et pour la première fois depuis cent quinze ans, une femme vient de l'obtenir: c'est Mme Hélène de Lerber, docteur en philosophie depuis l'an dernier avec une fort intéressante thèse sur *L'influence de la langue et de la littérature françaises sur l'œuvre poétique de Conrad-Ferd. Meyer*. Il n'y a qu'une voix pour approuver ce choix.

Toutes nos félicitations à Mme de Lerber... et à l'Université de Berne, qui, espérons-le, persévétera dans cette voie.

Juges de paix féminins.

Une nouvelle promotion de femmes juges de paix vient d'être nommée en Grande-Bretagne; parmi elles, on relève les noms de Mrs. Patton, veuve du Rev. Patton, et de Mrs. Annie Ingham, qui a pris des années durant une part active à la vie publique, et dont la présence à la première session a été saluée très chaleureusement par les magistrats et les membres du tribunal.

Même en Turquie.

La dernière réforme inspirée d'Occident que vient d'introduire la Turquie est l'emploi de femmes dans la police. Bravo!

Mais de quel Occident s'inspire le nouveau régime? car il est un grand pays tout à fait à l'ouest de l'Europe, qui ne connaît, que nous ne sachions, aucune femme agent de police, et un petit pays,

une femme d'ouvrier et je crois qu'elle fera de la bonne besogne. »

Elle entre enfin dans le parti socialiste indépendant.

En ménage.

Environ une année auparavant, Margaret Gladstone avait rencontré Ramsay Macdonald dans un club où il parlait. Ils s'aimèrent, ils se fiancèrent. Même dans l'allégresse des fiançailles, Margaret est d'une extrême réserve et ne trouve pas d'appellation plus tendre que « mon très cher Monsieur ».

C'est à Londres que se fixa le nouveau ménage, à la grande joie de la jeune femme qui aimait la foule. Les Macdonald se mirent au travail et ne s'arrêtèrent plus. « Nous nous intéressions aux mêmes choses, nous creusions le même sillon. »

Le premier soin de la maîtresse de la maison fut d'en ouvrir les portes toutes grandes. Pendant dix ans se pressèrent dans ce salon hospitalier tous les socialistes de marque, anglais ou étrangers, hommes ou femmes, noirs, jaunes ou blancs. « Ma femme devint peu à peu le centre d'une grande confrérie d'hommes ou de femmes dévoués au service social. Aucune femme n'a eu tant d'amis. »

Ces réunions du soir, où se plisaient tant leurs amis, durent jusqu'au jour où Ramsay Macdonald, nommé membre du Parlement, ne passa plus qu'exceptionnellement ses soirées à la maison. La jeune femme ressentit péniblement ce sacrifice fait « à l'utilité douteuse de la vie parlementaire », et re-

dans son voisinage immédiat, qui ne se décide qu'à de trop rares exceptions à reconnaître aux femmes agentes de police les compétences qui sont généreusement distribuées au premier gendarme venu.

Eglise libre de Lausanne.

Dans son assemblée générale du 10 courant, l'Eglise libre de Lausanne a procédé à l'élection de quatre membres de son Conseil. Pour la première fois des candidatures féminines avaient été proposées, et Mme Elisa Serment fut nommée. Nous tenons à en exprimer ici notre très grande joie. Car nous savons combien Mme Serment est qualifiée pour occuper ce poste et nous devinons quels services elle va rendre à notre Eglise, qui continue ainsi à marcher résolument dans la voie féministe, ce dont nous la félicitons et la remercions.

L. D.

Carrières féminines

La Passementière

Travail. — La passementière confectionne des garnitures et des ornements pour uniformes, robes, meubles et rideaux: boutons, cordons, glands et mouchets, brandebourgs, épaulettes, lizards, franges, galons, etc. Son travail consiste principalement à coudre, nouer, lacer et crocheter. Les matériaux les plus divers entrent en ligne de compte: fils de soie, de laine, de coton, brins d'or et d'argent, etc. Dans certains cas, elle est aussi appelée à surveiller le métier qui sert à tisser des galons, des franges, des festons, des rubans de tous genres. D'autres fois elle n'a qu'à faire marcher l'appareil à confectionner les cordons. Certaines fabriques ne produisent que la passementerie pour meubles. D'autres font en même temps les garnitures des robes et confections. Cette dernière branche, qui est soumise davantage aux fluctuations de la mode, offre naturellement plus de variété.

Aptitudes requises. Ce sont: l'imagination, le goût artistique, un sens prononcé des formes et des couleurs et une certaine rapidité de compréhension. La vue doit être normale, les mains légères, agiles et sèches. Le métier est exercé dans la position assise, il est propre, n'entraîne pas de grande fatigue et ne dégage pas de poussière.

Apprentissage. L'apprentissage dure trois ans. Il est d'ordre pratique et ne peut se faire que dans une fabrique. Un simple magasin n'entre pas en ligne de compte. En Suisse le nombre des ateliers est très limité.

Conditions de salaire. Les apprenties reçoivent presque toujours un petit salaire de 20 à 60 cent. par heure. Les ouvrières sont payées 90 cent. à 1 fr. 30 par heure.

Perspectives de placement. D'une manière générale, les condi-

gretta, plus qu'elle ne le salua, l'honneur fait à son mari.

Son amabilité et son mépris pour les différences de classes étaient deux de ses plus charmantes caractéristiques. Elles n'étaient égalées que par le grand ennui qu'elle ressentait dans les réunions purement mondaines. Combien elle aimait mieux rester chez elle et accueillir tous ceux qui frappaient à sa porte; le pauvre réfugié, la mère en peine, l'ouvrier estropié, l'étranger isolé, l'homme politique, l'ami personnel, tous avaient droit à son amitié, à ses conseils, à sa charité.

Souvent ses amies la blâmaient d'être trop peu soucieuse de son apparence, et une légende veut même qu'elle ait adopté pour elle la mise de l'ouvrière. La vérité est que, si elle aimait voir la belle toilette des autres, elle ne s'intéressait guère à la sienne. De plus, elle tenait généralement à occuper de pauvres femmes auxquelles elle voulait du bien.

« Je me souviens, raconte son mari, d'une robe, outrageusement laide, et qu'elle voulut porter quelque temps pour ne pas mortifier la médiocre couturière qui l'avait faite. Un jour qu'elle devait aller en délégation auprès d'un ministre, ses amies insistèrent pour qu'elle s'achetât un chapeau et une blouse, et, pour plus de sûreté, décidèrent de faire elles-mêmes ces achats. Imaginez leur désespoir, quand le grand jour arriva, elles constatèrent que la blouse était mise sens devant derrière! Pour ma part, je n'ai jamais pu savoir si c'était par distraction ou par plaisanterie. »

La mère.

Ses cinq enfants et elle étaient des amis intimes; elle s'oc-